



## **Importance de la mention BIOLOGIQUE sur l'étiquette des produits du cannabis**

### **Résumé**

The Green Organic Dutchman (TGOD) est un producteur autorisé de Santé Canada en vertu du Règlement sur l'accès au cannabis à des fins médicales (RACFM) dont les actions sont cotées en bourse. Dans nos installations d'Ancaster, en Ontario, et de Valleyfield, au Québec, nous cultivons du cannabis biologique à des fins médicales en utilisant des techniques de culture durables sans pesticides synthétiques.

TGOD s'engage à fournir aux patients du cannabis biologique de première qualité. Notre engagement envers la protection de l'environnement se traduit notamment dans nos serres, construites selon les normes LEED. LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) est un système de certification écologique des bâtiments reconnu à l'échelle internationale, qui prévoit une vérification faite par des tiers pour certifier qu'un bâtiment a été conçu et construit à l'aide de stratégies visant à améliorer le rendement de tous les paramètres qui comptent le plus : économie d'énergie, économie d'eau, réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, amélioration de la qualité de l'environnement intérieur et gestion des ressources. Nous utilisons également des solutions efficaces de gestion de l'énergie, tout en visant une empreinte carbone zéro.

Les Canadiens qui choisissent de consommer du cannabis veulent et doivent connaître les détails importants sur le produit, notamment s'il est biologique et exempt de pesticides. Dans sa publication du Résumé des commentaires reçus au cours de la consultation publique, le gouvernement a rappelé que : « Parmi ceux qui y étaient favorables, bon nombre ont suggéré d'imposer l'ajout d'autres renseignements sur l'étiquette [...] [notamment] sur la nature biologique ou non d'un produit ». Le fait de permettre la certification biologique éclairera non seulement les choix des Canadiens en matière de cannabis, mais incitera également l'industrie à adopter une approche plus durable et à innover dans la culture de produits plus propres et plus sains.

Les résultats publiés dans le Résumé des commentaires reçus au cours de la consultation publique reflètent les résultats d'un sondage en ligne mené par Hill + Knowlton Strategies entre le 5 et le 18 décembre 2017 auprès de 1 522 Canadiens âgés de 18 ans et plus.

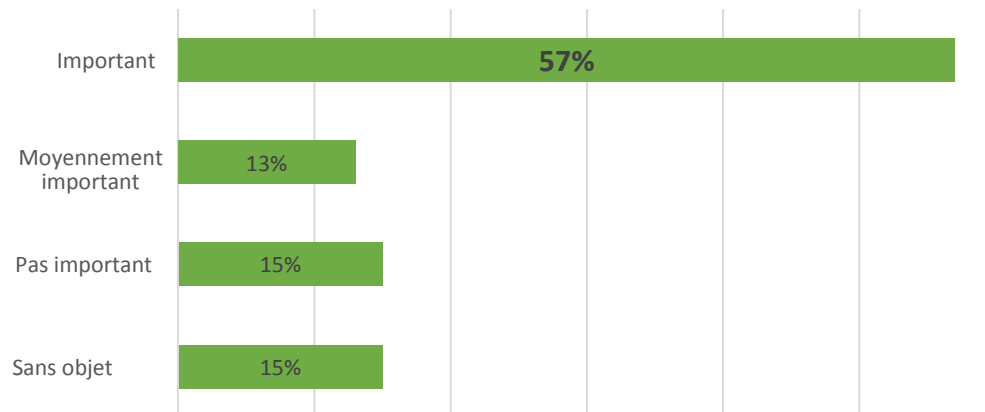


**57 % des Canadiens ont indiqué que s'ils devaient acheter du cannabis pour l'utiliser comme médicament, il serait important pour eux qu'il soit cultivé et transformé de façon biologique.**

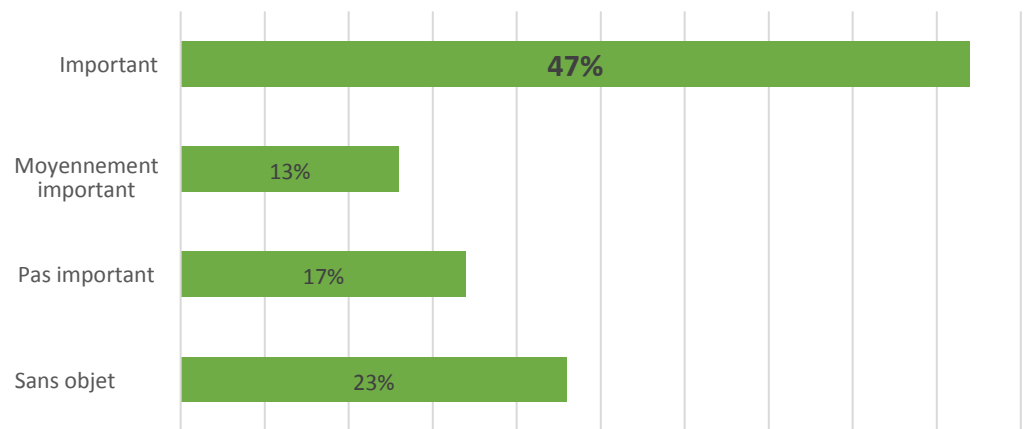
**47 % des Canadiens ont indiqué que s'ils devaient acheter du cannabis à des fins récréatives, il serait important pour eux qu'il soit cultivé et transformé de façon biologique.**



Si jamais vous achetiez du cannabis pour l'utiliser comme **médicament**, dans quelle mesure serait-il important qu'il soit cultivé et transformé **de façon biologique**?



Si jamais vous achetiez du cannabis à des fins **récréatives**, dans quelle mesure serait-il important qu'il soit cultivé et transformé **de façon biologique**?



Remarque : Hill + Knowlton Strategies a mené un sondage en ligne auprès des Canadiens entre le 5 et le 18 décembre 2017. Au total, n=1 522 membres du public âgés de 18 ans et plus (la marge d'erreur associée à un échantillon probabiliste de cette taille est de +/- 2,5 %, 19 fois sur 20). Les données finales du sondage ont été pondérées en fonction des chiffres du recensement selon la région, l'âge et le sexe au Canada.



## Emballage et étiquetage

***Que pensez-vous des règles proposées pour l’emballage et l’étiquetage des produits du cannabis? Pensez-vous que des renseignements supplémentaires devraient être fournis sur l’étiquette?***

La production de cannabis biologique offre aux Canadiens une option plus sécuritaire et plus durable en matière de consommation du cannabis. Lorsque la santé et la sécurité du public constituent la plus grande préoccupation, il est essentiel que les consommateurs sachent comment un produit est fabriqué et ce qu’il contient. À ce jour, l’industrie n’a adopté aucune pratique culturale naturelle. À vrai dire, des 104 producteurs autorisés approuvés par Santé Canada, seulement trois entreprises cultivent du cannabis biologique.

Les producteurs autorisés qui adoptent une approche entièrement naturelle et biologique fournissent un produit de qualité contrôlée qui est sécuritaire pour les consommateurs. En vertu du RACFM, 17 pesticides approuvés figurent dans la *Loi sur les pesticides* pour l’utilisation sur le cannabis. Dans la production biologique de cannabis, il est interdit d’utiliser des substances nocives comme les pesticides synthétiques. Bien que le gouvernement ait pris des mesures pour mettre en œuvre des analyses obligatoires et l’établissement de rapports sur l’innocuité et l’efficacité des plantes cultivées par les producteurs autorisés, une fois que le cadre sera en place pour le cannabis non médical, il faudra effectuer d’autres analyses pour s’assurer que les Canadiens savent qu’ils reçoivent des produits de cannabis sûrs et de qualité contrôlée.

Il devient de plus en plus évident que les Canadiens s’intéressent à la qualité des produits qu’ils achètent et qu’ils veillent à consommer l’option la plus sûre possible. Cette volonté est clairement démontrée par le nombre de Canadiens qui choisissent l’agriculture biologique. En 2016, **74 %** des familles ont acheté des produits biologiques parce qu’il y avait moins de risque que ceux-ci soient potentiellement nocifs pour leur santé.

L’ACIA doit surveiller la réglementation des produits biologiques au Canada. Chaque année, les Canadiens achètent de plus en plus de produits biologiques parce qu’ils reconnaissent la réduction des impacts environnementaux. Les Canadiens sont de plus en plus conscients des préjudices causés par l’utilisation intensive de pesticides et des avantages possibles pour la santé qui découlent de la consommation de produits biologiques. Cela est vrai non seulement pour les aliments, mais aussi pour l’alcool, domaine où les brasseurs, les viticulteurs et les distillateurs peuvent étiqueter leurs produits comme étant biologiques.

Nous sommes conscients que le gouvernement n’a pas l’intention de mettre en place un règlement sur le cannabis comestible avant au moins un an après la légalisation du cannabis; d’ailleurs, il convient de souligner que les aliments qui contiennent du cannabis devront se conformer aux règlements existants en vertu de la *Loi sur les aliments et drogues* et de la *Loi sur l’emballage et l’étiquetage des produits de consommation*. Le fait d’autoriser dès maintenant la certification biologique sur les emballages des produits du cannabis permettra de s’assurer qu’une fois les produits comestibles réglementés, ceux-ci seront conformes aux règles et aux règlements en vigueur.

TGOD a noté avec satisfaction que les exigences proposées en matière d’emballage et d’étiquetage énoncées dans le document de consultation visent à promouvoir un choix éclairé par les consommateurs.



### **Recommandation**

Que le gouvernement autorise la certification biologique sur l'emballage et l'étiquetage des produits du cannabis. L'ajout de ces renseignements permettra de renseigner davantage les Canadiens qui ne connaissent pas bien les produits du cannabis. En outre, la certification biologique mentionnée sur l'emballage et l'étiquetage du cannabis incitera l'industrie à adopter des techniques de culture durables.

The Green Organic Dutchman demande au gouvernement de s'assurer que les règlements qui accompagnent le projet de loi C-45, la Loi sur le cannabis, ne limitent pas les producteurs autorisés en ce qui a trait à l'étiquetage des produits biologiques.

### **Conclusion**

La culture du cannabis à l'échelle commerciale a entraîné des problèmes de contrôle de la qualité et des inquiétudes quant à l'utilisation de pesticides et aux contaminants, ce qui a une incidence directe sur la sécurité publique. Nos techniques de culture novatrices, appliquées à la ferme, réduisent considérablement les risques pour la santé publique, car le cannabis que nous produisons est plus vert, plus propre et toujours de la plus haute qualité.

Grâce à votre soutien, nous pouvons saisir l'occasion offerte par la légalisation du cannabis pour faire en sorte que la qualité et la protection de l'environnement soient au premier plan de la production de cannabis. En affichant la certification biologique sur l'emballage et l'étiquetage des produits du cannabis, les consommateurs obtiennent des renseignements qui leur permettent de prendre des décisions éclairées.

Au cours de la prochaine année, alors que le gouvernement continuera de collaborer avec les intervenants sur divers aspects de la loi proposée, nous espérons que vous étudierez notre proposition de valeur. Nous sommes convaincus qu'en examinant de plus près le projet de loi, les députés de la Chambre des communes et du Sénat verront The Green Organic Dutchman comme un partenaire précieux qui aidera le gouvernement à respecter son engagement en matière de santé et de sécurité publiques.

Sincères salutations,

Csaba Reider  
Président  
The Green Organic Dutchman Holdings Ltd.  
905-304-4201  
creider@tgod.ca



4  
MAKING *Life* BETTER